



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE
Section Belgique**

Bruxelles, 24 mars 2023

EXCURSION à Metz et Nancy, duo incontournable de la Lorraine

Du 6 au 8 septembre 2023



Une rivalité historique

Tout semble opposer Metz et Nancy. Ces deux villes lorraines ont longtemps mené leur destin chacune de leur côté.

L'une remonte à l'Antiquité, l'autre est de fondation beaucoup plus récente. Quand l'une revendiquait son appartenance à un duché indépendant, l'autre respirait déjà le parfum des fleurs-de-lys du roi de France. L'une est célèbre pour ses places royales du 18^e siècle quand l'autre s'enorgueillit d'une majestueuse cathédrale gothique. A l'issue de la guerre franco-prussienne de 1870-71, l'une était devenue allemande, l'autre était restée française.

Metz, ville jardin par nature, conjugue avec bonheur le vert et le concept de tourisme urbain. Entre Seille et Moselle, de places en ruelles, l'architecture souvent défie le curseur du temps. La cathédrale Saint-Étienne est l'une des plus belles de France. A quelques minutes de là s'élève le centre Pompidou-Metz, un étonnant vaisseau transporteur d'Art contemporain et d'émotions vives.

Si **Nancy** est célèbre pour sa place Stanislas, joyau de l'architecture du 18^e siècle, elle possède d'autres atouts. Les amateurs d'art pensent plutôt Art nouveau en entendant parler de Nancy. Avec Prague et Bruxelles, la ville compte parmi les capitales de ce mouvement architectural et artistique du début du 20^e siècle. Les vestiges de cette époque glorieuse sont légion. Sans oublier des fleurons de l'artisanat français tels la cristallerie Daum et les verres de Gallé.



Programme détaillé

Mercredi 6 septembre - Bruxelles / Metz / Scy Chazelles / Metz - 18/01/2023

08h45 Rendez-vous à déterminer. Le lieu exact sera communiqué en temps voulu.

09h00 Départ pour Metz (280 km - 4 heures en car).

13h00 Déjeuner au restaurant **Le Theatris** (2 services, 2 verres de vin/bière, eau et café/thé). 14h00 **Transfert à Scy Chazelles** (5.5 km - 15 min).

14h30 Visite de la maison de Robert Schuman, résidence principale du « père de l'Europe » entre 1926 et 1963. Le musée comprend à la fois la maison et le jardin qui ont été réaménagés afin de reproduire fidèlement l'aspect des lieux lorsqu'ils étaient occupés par l'ancien homme d'État français. Il propose également une exposition permanente sur la vie et l'œuvre européenne de celui qui fut à deux reprises président du Parlement européen.

16h30 Retour vers Metz.

17h00 Check in à l'hôtel La Citadelle** et temps libre.**

20h00 Dîner au restaurant La Réserve à l'hôtel (kir lorrain, 3 services, 3 verres de vin, eau et café inclus).

Nuitée.



Jeudi 7 septembre - excursion à Nancy : centre historique, Musée de l'Ecole de Nancy - 19/01/2023

Petit déjeuner.

08h30 Rendez-vous dans le lobby.

08h45 Départ vers Nancy (56 km - 1 h15).

10h00 Rendez-vous avec votre guide et départ pour la visite du centre historique.

Au cœur de la vieille ville se trouve la célèbre place Stanislas, dont l'aménagement a été ordonné en 1751 par le duc de Lorraine Stanislas Leszczyński. Érigée sur d'anciens marais par l'architecte Emmanuel Héré, elle ressemble à un décor de théâtre. Elle est bordée par l'opéra de Nancy, l'hôtel de ville, le musée des Beaux-Arts, le Grand Hôtel et deux cafés installés dans des pavillons.

Derrière, la place de la Carrière et la place d'Alliance, deux magnifiques esplanades de la même époque sont également classées au patrimoine mondial de l'Unesco.

De nombreuses rues ont gardé leur tracé médiéval et la porte de la Craffe est un imposant vestige des fortifications édifiées au 14^e siècle.

12h15 Déjeuner à la Brasserie Excelsior (2 services, 1 verre de vin, eau et café/thé). **14h00 Transfert à l'École de Nancy.**

14h30 Visite du musée.

Situé dans l'ancienne propriété d'Eugène Corbin, important mécène, le musée de l'École de Nancy et son jardin recréent les ambiances décoratives et végétales de l'époque Art nouveau. Les collections témoignent de la diversité des techniques (meubles, objets d'art, verreries, céramiques, textile...) déclinées par les artistes de l'École de Nancy, dont les célèbres Émile Gallé, Eugène Vallin et Louis Majorelle.

17h30 Retour vers Metz.

18h45 Arrivée à l'hôtel et temps libre.

20h00 Dîner au restaurant « La Réserve » à l'hôtel (apéro, 3 services, 3 verres de vin, eau et café inclus).

Nuitée.



Vendredi 8 septembre - Metz : vieille ville et Centre Pompidou / Bruxelles - 20/01/2023

Petit déjeuner.

Check out.

09h00 Rendez-vous avec votre guide sur la place d'Armes et **visite de la cathédrale Saint-Etienne, "Lanterne du Bon Dieu", de la place Saint-Louis et du quartier impérial.**

Édifiée de 1220 à 1522 en pierre de Jaumont, la cathédrale de Metz est le fruit de la réunion de deux églises distinctes. Cet édifice exceptionnel représente un « aboutissement de l'art gothique ». En effet, elle semble s'élever vers le ciel grâce à ses flèches et à sa nef qui atteint 41 mètres de haut. Elle est ainsi la plus haute cathédrale de France avec celle d'Amiens. Ses 6500 m² de vitraux lui ont valu le surnom de « Lanterne du Bon Dieu ».

La place Saint-Louis est l'un des plus beaux témoignages de l'architecture médiévale et du passé glorieux de Metz. Ses magnifiques maisons à arcades, ainsi que la mémoire des premiers commerces d'argent de la ville en font une place pittoresque et historique.

Le quartier impérial a été réalisé par les autorités allemandes lors de l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Il se déploie tout autour de l'immense gare ferroviaire, construite de 1905 à 1908 sur plus de 3000 pilotis. De part et d'autre des spacieuses artères du quartier s'élèvent les façades multicolores des immeubles et des maisons particulières, bâties par des architectes venus de l'Europe entière. De l'art néo-roman à l'art déco ou au Jugendstil, toutes les tendances architecturales de la Belle Époque se côtoient harmonieusement.

12h00 Déjeuner au restaurant **Le Romarin** (2 services, 2 verres de vin/bière, eau et café/thé).

13h45 Transfert au **Centre Pompidou Metz**.

14h00 Visite de l'exposition en cours.

Shigeru Ban et Jean de Gastines sont les architectes de ce bâtiment époustouflant, temple incontournable de l'Art contemporain dans le Grand Est. Plus de 5 000 m² sont dédiés aux expositions que complètent jardin, forum et terrasse. Tous les champs de la création y sont présentés : peinture, architecture, photographie, design...

16h00 Départ vers Bruxelles.

20h00 Arrivée au point de rendez-vous.

La Citadelle hôtel ** - Metz**

Ouvert en 2005, La Citadelle, situé près du cœur historique et culturel de Metz, s'impose comme un exemple de l'hôtellerie haut de gamme à la française. Cette bâtisse militaire d'envergure fût construite, à partir de 1559, dans le but de conserver la place de Metz conquise par le roi Henri II.

Alliant la pierre, le verre et l'acier, l'hôtel dégage une sensation de plénitude et de raffinement. Côté décoration, quelques touches plus vives relèvent les harmonies chromatiques de gris et de wengé.

Le bâtiment, sobre et épuré, compte aujourd'hui 75 chambres dont 2 suites, 4 salles de réunion ainsi qu'une nouvelle table Bistronomique " La Réserve ".

Chambre avec télévision à écran plat, climatisation individuelle et connexion Wi-Fi gratuite. La Réserve propose une cuisine tout à la fois gourmande, généreuse et légère.



Le budget

Attention : le prix varie en fonction du nombre des participants.

Sur base de minimum 20 participants

Prix par personne en chambre double/twin : **1.170 euros**

Supplément single : **185 euros**

Sur base de minimum 25 participants

Prix par personne en chambre double/twin : **1.100 euros**

Supplément single : **185 euros**

Inclus :

- la mise à disposition d'un autocar 48 places 3 jours,
- L'hébergement et les repas du chauffeur,
- 2 nuits en chambre double/twin, petit déjeuner et taxe de séjour inclus,
- 2 dîners (3 services, 1/2 vin, eau et café inclus),
- 3 déjeuners (2 services, 2 boissons et café inclus),
- les visites telles que décrites dans le programme,
- les audiophones 3 jours,
- 1 accompagnateur de Bruxelles à Bruxelles
- la prime du Fond de Garantie,
- la tva.

Non inclus :

- les boissons non mentionnées,
- les assurances,
- les dépenses personnelles.

Ce prix ne comprend pas :

- Les dépenses personnelles et boissons autres que celles mentionnées ci-dessus
- Les assurances voyage : annulation et/ou assistance-rapatriement, vivement conseillées
- Les pourboires pour le guide et le chauffeur qui vous accompagneront tout au long du voyage

Remarques :

Les prix mentionnés ci-dessus ont été calculés de bonne foi sur base des tarifs et taux de change en vigueur le 18 janvier 2023.

Ce programme vous est proposé plusieurs mois avant la date de départ. Certaines modifications (itinéraires, restaurants, ordre des visites...) peuvent intervenir en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'agence Eagle Travel.

Les assurances

Si vous le souhaitez, au moment de la confirmation du voyage, la société EAGLE TRAVEL peut vous assurer à votre demande auprès de la compagnie VAB avec laquelle Eagle a un contrat.

Les conditions détaillées seront fournies par Eagle Travel sur demande. Elles figurent ci-dessous pour information.

1) **Assurance Annulation VAB**

Assurance contre l'annulation, la modification ou l'interruption d'un voyage. Couverture également en cas de maladie Covid-19

Cette assurance annulation temporaire au tarif de 5,75% sur la totalité de votre voyage + 3 € de frais de dossier.

2) **Formule Vacances VAB + Assurance Bagages**

L'assistance médicale aux personnes dans le monde entier, incluant également l'assurance bagages et l'assurance annulation pour un voyage.

Cette assurance « all in » temporaire s'élève à 7,75% sur la totalité de votre voyage + 3 € de frais de dossier.

Conditions de paiement et d'annulation

Conditions de paiement :

Un acompte de 30% sera demandé par l'agence au moment de l'inscription. Le solde devra être réglé un mois avant le départ.

Conditions d'annulation :

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 30%

Entre le 59ème et le 30ème jour avant le départ : 50%

Entre le 29ème et le 15ème jour avant le départ : 80%

Entre le 14ème et le jour du départ : 100%

Nous recommandons vivement aux participants de souscrire une police d'assurance couvrant les frais d'annulation et de voyage.

L'Agence Eagle Travel Consultant respecte le Règlement de l'UE 679/2016 sur la Protection des données à caractère personnel et s'engage à traiter les informations figurant sur le bulletin d'inscription exclusivement pour les finalités et la durée de la présente activité.



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE
Section Belgique**

BULLETIN D'INSCRIPTION

***À compléter en caractères d'imprimerie et à renvoyer
par e-mail au plus tard le 22 avril 2023 à :***

**AIACE - Section Belgique – c/o Commission européenne VM 19 03/58
rue Van Maerlant 18 1049 Bruxelles**

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu

ATTENTION : Aucune inscription n'est acceptée par téléphone

Mme/M:.....N° de membre :

(Nom et prénom (tels que figurant sur le passeport/carte d'identité) :

N° du passeport/carte d'identité :Nationalité :

Adresse :

Tél. :..... GSM :

E-mail :

Je serai accompagné(e) de :

Mme/M :.....Date de naissance :

(Nom et prénom tels que figurant sur le passeport/carte d'identité) :

N° du passeport/carte d'identité : Nationalité :

Adresse :

Tél.GSM :

E-mail :

Désire réserver :

Chambre(s) double(s) : prix par personne selon le nombre d'inscrits

Chambre(s) single : prix selon le nombre d'inscrits.

Versement de l'acompte de 30%, après confirmation de votre inscription et indication du montant exact

par

l'AIACE – BE, au compte de:

EAGLE TRAVEL: IBAN: BE75 2100 5716 2051 - BIC: GEBABEBB

Chaussée de La Hulpe 192 - 1170 Bruxelles

avec la référence : AIACE BE – METZ – NANCY + NOM et PRÉNOM.

Date :

Signature :



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE
Section Belgique**

CONDITIONS GENERALES

1. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d'accidents survenus à un participant durant les activités de l'association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d'assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d'assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
2. L'AIACE, section Belgique, ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
3. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation d'activités programmées ou de modifications apportées à l'organisation des activités.
4. La signature du présent bulletin implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l'obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
5. Dans le cadre des activités de voyages, l'AIACE, section Belgique, se limite à collecter et centraliser les demandes de participations et de les transmettre à l'agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l'association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage ou intermédiaire de voyages au sens de la Directive 90/314/CE du Conseil du 13 juin 1990, concernant les voyages, vacances et circuits à forfait ou des dispositions de la loi du 16 février 1994, régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l'agence ou l'opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l'exclusion de toute responsabilité dans le chef de l'Association ou de ses responsables.
6. En vertu du Règlement de l'UE 679/2016 sur la Protection des données à caractère personnel, l'AIACE section Belgique s'engage à traiter les données des voyageurs figurant sur le bulletin d'inscription exclusivement pour les finalités et la durée de la présente activité.